

ANNECY, LE MARDI 4 JUILLET 2023

ROUTES

Nicolas Rubin a effectué une visite de chantier sur la RD 32 à Chevenoz

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a engagé, depuis le mois de février, des travaux sur la RD 32 entre les Communes de Chevenoz et Bernex. L'opération consiste à un élargissement et un renforcement de la chaussée. Dans le cadre de la deuxième phase des travaux, Nicolas Rubin, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et Conseiller départemental du Canton d'Evian-les-Bains s'est rendu sur le chantier ce jour en présence de Karole Bontaz, Maire de Chevenoz et Pierre-André Jacquier, Maire de Bernex.

La portion de route située à la sortie de l'agglomération de Chevenoz, en direction de Bernex, est caractérisée par plusieurs affaissements de la chaussée qui affectent également les ouvrages de soutènement en place. Initiés depuis 2018 par le Conseil départemental, ces travaux s'avèrent d'autant plus nécessaires que la RD 32 constituera la déviation de la RD 22 entre Bioge et Feu Courbe, qui sera fermée pour travaux à compter d'avril 2024 et jusqu'en 2028 (aménagement le tunnel de Gurnel et construction de galeries pare-blocs).

Réalisés du 20 février au 9 mai 2023, les travaux préparatoires au chantier ont concerné le déboisement des emprises, la réparation et le renforcement par clouage des murs de soutènement en aval de la route départementale, la construction du réseau d'eaux pluviales et de son ouvrage de rétention ainsi que la réalisation des essais d'ancrages.

Dès la fin des travaux préparatoires, les travaux de rectification du virage par terrassement à l'extrémité de Bernex et les travaux de construction des ouvrages de soutènement nécessaires à l'élargissement de la route ont pu commencer et sont actuellement en cours.

Pour poursuivre les travaux, **la RD 32 restera fermée entre Chevenoz et Bernex jusqu'au 31 août 2023** en journée de **7 h 30 à 17 h 30, sauf les week-ends**. En dehors de ces temps de fermeture, **la circulation sera régulée par un alternat par feux tricolores**.

Une déviation est mise en place par les RD 22, 902, 1005, 32, 11, 61 et 21 dans les deux sens de circulation. Les véhicules d'une hauteur supérieure à 3,90 mètres sont déviés via le col du Corbier (RD 32, RD 902, Le Biot).

Pour les travaux à venir, du 1^{er} septembre au 30 novembre, **un alternat sera mis en place 7jours/7, 24h/24. Une fermeture de route sera à nouveau nécessaire du 23 octobre au 3 novembre** (vacances scolaires d'automne), pour permettre la réalisation des caniveaux et une partie des revêtements.

Le montant des travaux s'élève à **3,9 M €, pris en charge à 100 % par le Conseil départemental**.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GROS

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse